

## ***2011 : l'année des changements au SYNAD***

### **Trois évènements majeurs :**

#### **1. Nominations**

##### **a. Un nouveau Président**



Claude Le Fur (Sika) devient président du Syndicat national des adjuvants pour bétons et mortiers (SYNAD). Il remplace à ce poste Franck Gimer (Chryso) qui a assuré cette fonction pendant deux mandats et qui est nommé vice-président au même titre que Guy Laurent (BASF).

Claude Le Fur a lui-même été remplacé à la présidence de la Commission Marketing par Julien Schloupt (Sika). Les Commissions Technique et Environnement sont respectivement présidées par Jérôme Seurre (Chryso) et Denis le Cheviller (BASF).

##### **b. Une nouvelle Secrétaire Générale**

Sophie Barberis a intégré le SYNAD au 1<sup>er</sup> janvier 2011 en tant que Secrétaire Générale permanente et remplace ainsi Nicole Lemarchand qui a fait valoir ses droits à la retraite au 31 mars 2011. Nicole Lemarchand occupait ces fonctions depuis 1969.

#### **2. La création d'une Commission Sécurité**

L'un des objectifs de la profession est de préserver la sécurité des salariés mais également des sous-traitants. C'est pourquoi, depuis plusieurs mois, le SYNAD, au travers du Comité « Marchés » intégré à la commission Marketing, travaille sur les accidents liés à l'approvisionnement des adjuvants sur site et établit une accidentologie au niveau des sous-traitants.

Aujourd'hui, le souhait du SYNAD est d'officialiser cette démarche afin d'établir de vrais liens avec ses clients (FIB, SNBPE) et mettre en place des actions communes. Ainsi, le SYNAD crée une nouvelle Commission entièrement dédiée à la sécurité dans le métier d'Adjuvantier.



Les objectifs de cette Commission Sécurité seront :

- Réaliser un état des lieux de l'accidentologie au sein de la profession :
  - ✓ En consolidant les Taux de Fréquence (TF1 et TF2) des sociétés adhérentes,
  - ✓ En établissant un bilan des accidents avec et sans arrêt des salariés.
- Réaliser un état des lieux de l'accidentologie au sein de l'interprofession :
  - ✓ En déclinant la typologie des accidents avec l'ensemble des sous-traitants afin de renforcer la communication du SYNAD et de cibler les actions à mettre en place avec les Syndicats concernés.

Cette Commission se compose de 8 membres dont le président, Franck Gimer (Chryso) :

- Jacques Loquin / Axim
- Pascal Bourrienne / Basf
- Alain Trudel / Cemex
- Jean-Pascal Lebrat / Grace
- Thierry Morere / Mapei
- Roger Perret / MC Chimie
- Stéphanie Samson / Sika

Pour sa première année d'existence, les objectifs visés sont :

- Constituer une base de données des Taux de Fréquence (TF1 et TF2) de la profession.
- Comprendre les problématiques de tous les acteurs du marché afin d'avoir une action syndicale à forte valeur ajoutée.
- Communiquer notre action et nos résultats à l'ensemble de la filière.

### 3. Elargissement du périmètre SYNAD aux fibres et colorants

Depuis plus de 40 ans, le SYNAD contribue à la promotion des adjuvants et des agents de démoulage auprès de toute la filière béton.

Les bétons esthétiques et décoratifs représentent aujourd'hui une part non négligeable de la production des bétons. Les fibres et colorants sont, au même titre que les adjuvants, des constituants du béton. Ils font partie intégrante de la formulation des bétons aussi bien en BPE qu'en Préfabrication.

Ces gammes de produits sont introduits dans la masse du béton et en améliorent les caractéristiques finales à l'état durci tout comme les adjuvants.

Une des missions du SYNAD est de développer le dialogue entre les différents intervenants du secteur et de les informer sur les dernières innovations. Le Syndicat se devait par conséquent d'intégrer ces deux gammes de produits importantes afin d'en structurer la promotion et la communication.

Le SYNAD souhaite ainsi, à travers cet élargissement de périmètre, pouvoir donner des éléments de réponse à l'ensemble de la profession quant à la préconisation et les conseils de mise en œuvre pour l'obtention d'un béton adjuvanté et additivé de qualité !



## Le rôle et les objectifs du SYNAD

Le SYNAD a été créé en 1968 et a fêté ses 40 ans en 2008.

Il a contribué depuis toutes ces années à la reconnaissance des adjuvants et agents de démoulage, par tous les organismes certificateurs et à établir une relation entre tous les acteurs du marché.

De par ses différentes actions, le SYNAD a pour objectif de promouvoir la qualité (ISO 9000 & NF certification) et de développer le dialogue entre producteurs et utilisateurs.

Le SYNAD Informe tous les intervenants impliqués sur le marché de la construction sur les produits actuels, les nouvelles réglementations en vigueur et les nouveaux développements.

Aujourd'hui, le SYNAD compte 9 membres représentant 98% des adjuvants distribués en France et 4 commissions :

- Commission Environnement
- Commission Marketing
- Commission Technique
- Commission Sécurité



Contact Presse :

Sophie Barberis – [sophie.barberis@unicem.fr](mailto:sophie.barberis@unicem.fr)

